

DISCIPLINES de la 4 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			Nature des différentes évaluations des apprentissages Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :	Épreuve obligatoire du ministère
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 9 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 13 novembre au 16 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 20 février au 21 juin		
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	Entretiens, observations, discussions, situations d'apprentissage et d'évaluations Épreuves du M.E.E.S. en lecture et écriture	MEEES
	Écrire (30%)	✓	✓	✓		MEEES
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	Entrevues, évaluations des connaissances, problèmes en contexte, situations d'apprentissage et d'évaluation, observations et résolutions de problèmes.	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	✓		✓	Observations à l'aide de grilles, participations aux échanges et situations d'apprentissages et d'évaluations.	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		✓	✓		
	Écrire des textes (15%)		✓	✓		
Science et technologie			✓	✓	Projets, observations, expériences, discussions, évaluations des concepts	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté			✓	✓	Discussions, entrevues, représentations, observations, évaluations des connaissances	
Culture et citoyenneté québécoise			✓	✓	Discussions, observations, mises en situation, évaluation des connaissances	
Musique		✓	✓	✓	Observations, exercices d'appréciation, discrimination auditive, interprétation de courtes pièces (techniques de base) et projets de création « simple ».	
Arts plastiques			✓	✓	Réalisations, activités d'exploration et d'appréciation.	
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Discussions, entrevues, observations, exercices pratiques, situations d'apprentissage et d'évaluation, portfolio.	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication déposée sur Mozaïk portail le 15 octobre 2023.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 28 août 2023 au 9 novembre 2023
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 20 novembre 2023.
- ▶ Rencontre de parents dans la semaine du 20 novembre 2023.

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 13 novembre 2023 au 16 février 2024
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 19 février 2024.
- ▶ Possibilité de rencontrer l'enseignant sur rendez-vous.

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 20 février 2024 au 21 juin 2024
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 1 juillet 2024.

Épreuve obligatoire

Pour les compétences *Écrire* et *Lire* en français, langue d'enseignement, deux épreuves obligatoires du ministère s'ajouteront au résultat de l'année et compteront pour 20% du résultat final.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note à l'agenda scolaire, appels téléphoniques, etc.

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'étape 3 de l'année scolaire.

ÉTAPES	COMPÉTENCES
Étapes 1 et 3	Travailler en équipe

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

À CONSERVER



NATURE ET MOMENTS DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2023-2024

**4^e année
du primaire**



Commission scolaire - Région-de-Sherbrooke
COMPLICES DU SAVOIR